REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana | Tanindrazana | Fandrosoana

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

SECRETARIAT GENERAL

PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES INCLUSIVES (DEFIS)

COORDINATION INTER-REGIONALE DE MANAKARA

Avis d'appel d'offres ouvert national

Manakara, Madagascar

Date : 17 septembre 2026

Concerne : ***Travaux de réhabilitation de PI dans la région Vatovavy répartis en DEUX (02) lots :***
- Lot 1 : Travaux du PI Avanja, Commune Rurale Antaretra, District Ifanadiana, région Vatovavy
- Lot 2 : Travaux du PI Mandrivany, Commune Rurale Kelilalina, District Ifanadiana, région Vatovavy

AON N°01-2026/MiASA/SG/DEFIS/CIRMNK/T/Relance
Identification OPEN: MDG-2000001492-0808-W-NCB

1. Le Gouvernement de la République de Madagascar a obtenu du Fonds International de Développement Agricole (FIDA), du Fonds OPEC pour le Développement International (OFID), du Fond Vert sur le Climat (FVC), des financements [dont la dotation est gérée par le FIDA], dont il envisage de faire partiellement usage pour couvrir la réalisation des présents travaux. L'utilisation de fonds du FIDA est soumise à l'approbation de ce dernier, selon les modalités et conditions que prévoit l'accord de financement et conformément aux règles, politiques et procédures du FIDA. Le FIDA et ses représentants, mandataires et fonctionnaires sont dégagés de toute responsabilité concernant les actions en justice, procédures, réclamations, demandes, pertes et obligations en tout genre et de toute nature qu'une quelconque partie invoquerait dans le cadre du Programme DEFIS.

2. Le Programme DEFIS prévoit d'améliorer durablement les revenus et la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ruraux vulnérables dans les zones d'intervention. L'objectif de développement est la transformation des agricultures familiales par l'adoption à grande échelle de systèmes de production performants et résilients et l'intégration des EAF dans des filières rémunératrices pour la période de 2018 à 2028.

3. Le présent avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés publié dans la presse Midi Madagascar, l'Express Madagascar et les Nouvelles le ***02 juillet 2026***, ainsi que sur le site DG Market des Nations Unies le ***02 juillet 2026.***

4. Le maître d'ouvrage invite à présent les entités remplissant les conditions requises ("les soumissionnaires") à faire parvenir, sous pli cacheté, leur offre concernant l'exécution et l'achèvement des *Travaux de réhabilitation des Périmètres irrigués dans la Région Vatovavy répartis en deux (02) lots: - Lot 1 : Travaux du PI Avanja, Commune Rurale Antaretra , District Ifanadiana, région Vatovavy; - Lot 2 : Travaux du PI Mandrivany, Commune Rurale Kelilalina, District Ifanadiana, région Vatovavy;* travaux faisant l'objet, dans le cadre dudit appel d'offres, d'un contrat à prix unitaire établi sur la base du devis quantitatif.

5. L'appel d'offres est ouvert à quiconque souhaite y participer, pourvu qu'il remplisse les conditions requises. Sous réserve des restrictions énoncées dans le dossier d'appel d'offres, les soumissionnaires habilités peuvent s'associer à d'autres soumissionnaires afin d'être mieux à même de réaliser l'ensemble des travaux.

6. Les travaux, ainsi que le ou les marchés qui devraient être attribués sont répartis en deux (02) lots, à savoir :
 - *Lot 1 : Travaux du PI Avanja, Commune Rurale Antaretra, District Ifanadiana, région Vatovavy*
 - *Lot 2 : Travaux du PI Mandrivany, Commune Rurale Kelilalina, District Ifanadiana, région Vatovavy*

Le soumissionnaire peut soumissionner pour un ou plusieurs lots à la fois. Chaque lot est indivisible, toute offre partielle est irrecevable.

7. Une entreprise adjudicataire sera sélectionnée selon la procédure d'appel d'offres national, conformément au Guide pratique de passation des marchés du FIDA, qui peut être consulté à l'adresse suivante: www.ifad.org/fr/project-procurement. Le processus d'appel d'offres national comportera un examen et une vérification des qualifications et des prestations antérieures; il sera notamment procédé à un contrôle des références préalablement à l'attribution du marché.

8. Veuillez noter qu'une séance d'information et visite des lieux en même temps seront organisées à l'intention des soumissionnaires sous la conduite de l'Autorité contractante aux lieux, date et heure indiqués ci-après :

 Lot 1 :
 Lieu de rendez-vous : Devant le Bureau de la Commune Rurale Antaretra
 Date : ***30 septembre 2026***
 Heure : Dix (10) heures (heure locale, GMT+3)

 Lot 2 :
 Lieu de rendez-vous : Devant le Bureau de la Commune Rurale Kelilalina
 Date : ***29 septembre 2026***
 Heure : Dix (10) heures (heure locale, GMT+3)

 Séance d'information
 La séance d'information se fera en ligne 02 octobre 2026 à 10 heures (heure locale GMT+3), le lien sera distribué après demande par mail à Monsieur Le coordonnateur Inter-Régionale de Manakara à l'adressse : programmedefis.cirmnk@gmail.com avec copie obligatoire programmedefis.pmmnk2@gmail.com, cinframnk.programmedefis@gmail.com

 La présence est hautement recommandée pour tous les soumissionnaires potentiels ou leurs représentants

9. Les soumissionnaires désireux de présenter une offre devront se procurer le dossier d'appel d'offres proposé sous une demande officielle, en adressant au point de contact ci-après une demande en ce sens par courrier électronique, dans laquelle devront figurer toutes leurs coordonnées. Les soumissionnaires pourront ainsi être assurés de recevoir les mises à jour dont pourrait faire l'objet le présent dossier.

 Monsieur ALIZANY Nosy, Coordonnateur Inter-Régional de Manakara
 Adresse : Bâtiment TTMR Face au bazar Tanakidy – Manakara
 Mail : programmedefis.cirmnk@gmail.com avec copie obligatoire :
 programmedefis.pmmnk2@gmail.com, cinframnk.programmedefis@gmail.com

10. Les offres devront parvenir à l'adresse et selon les modalités indiquées dans les données particulières de l'appel d'offres – clause 25.1 des instructions à l'intention des soumissionnaires, au plus tard le **23 octobre 2026 à 10 heures (heure locale, GMT+3)**.

11. Les soumissions hors délai ne seront en aucun cas acceptées et seront renvoyées sans avoir été ouvertes sur demande écrite et aux frais du soumissionnaire. Toutes les offres devront être assorties d'une garantie de

soumission ou d'une déclaration de garantie de l'offre (suivant le cas), dont les modalités et le montant sont précisés dans les données particulières de l'appel d'offres.

12. Veuillez noter que les offres électroniques **ne sont pas acceptées**.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Monsieur ALIZANY Nosy, Coordonnateur Inter-Régional de Manakara
Adresse : Bâtiment TTMR Face au bazar Tanakidy – Manakara

